

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le quatorze novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MARTINOD, Maire.

Présents : Madame Florence ANDRE, Messieurs Jean-Philippe MARTINOD, Roger SIRI, René GALLIANO, Nicolas GALLIANO et Robert VERAND.

Convocation en date du 11/11/2024

Nombre de membres en exercice : 6

Présents : 6

OBJET : DEVIS CHAUDIERE BATIMENT ANCIENNE ECOLE : CHOIX DU PRESTATAIRE

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la chaudière actuelle du bâtiment ancienne école engendre des dégâts majeurs sur les murs extérieurs et intérieurs du bâtiment.

Ces murs viennent d'être réhabilités par la commune, il est urgent de changer la chaudière et d'en installer une autre.

Monsieur le Maire indique qu'il a consulté trois entreprises et une seule a répondu.
Il présente le devis reçu.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur cette affaire

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve les travaux d'installation d'une nouvelle chaudière au bâtiment ancienne école ;**
 - **Valide le devis de l'entreprise CLIMAX – 04200 Peipin pour un montant de 12 745.70 €HT**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à cette affaire**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CHATEAUNEUF-MIRAVAIL le 15 novembre 2024,

Le Maire,

Jean-Philippe MARTINOD

